

DEPARTEMENT
SAVOIE
ARRONDISSEMENT
CHAMBERY

Objet : Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS) - Désignation d'un délégué titulaire

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 23 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois novembre à 18h00

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. André BOIS.

Présents : MMES MRS. ALLARD. BOIS. COUTAZ. DUPERCHY. FAUGE. FRANCONY. GARCIA. GENTIL. GROLLIER. GROS. LALLEMENT. MALLEIN. MARCHAIS. PERRIAT. RUBIER. TAIN. TOUIHRAT. VEUILLET. WADOWIAK.

Absents excusés : MMES MRS. CUCCURU. (Pouvoir D. TAIN). ILBERT (Pouvoir E. RUBIER). MANSOZ. MANTEL (Pouvoir ML. MARCHAIS). ROSSI (Pouvoir C. VEUILLET). TAVEL. (Pouvoir M. WADOWIAK). VOISIN. WROBEL (Pouvoir P. GENTIL). ZUCCHERO.

Le Président :

Rappelle à l'assemblée le rôle du Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS) ;

Rappelle à l'assemblée la démission de M. Patrick ROULAND, délégué de la commune de St Alban-de-Montbel au conseil communautaire ;

Explique que M. ROULAND étant délégué titulaire de la CCLA au conseil syndical du Syndicat Mixte de l'Avant-Pays Savoyard (SMAPS), il convient d'en désigner un nouveau.

A cet effet, Pascal ZUCCHERO propose sa candidature.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire :

DESIGNE Pascal ZUCCHERO comme délégué titulaire de la CCLA au conseil syndical du SMAPS en remplacement de M. Patrick ROULAND,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

